Rezé, le jeudi 30 mai 2024

Réinscription saison 2024-2025 : du 10 au 21 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous ou votre enfant êtes inscrit(e) à un atelier du Centre socioculturel Loire et Seil.

Pour la prochaine saison 2024-2025, vous pouvez effectuer votre réinscription sur le <u>même atelier que la saison</u> <u>précédente</u> mais <u>en fonction des places disponibles</u> (pour les enfants dont l'âge nécessite de changer de groupe).

Dossier complet à remettre à l'accueil aux horaires d'ouverture ou à déposer dans la boite aux lettres du CSC Loire et Seil – 16 Avenue du Maréchal de Tassigny avant le 21 juin 2024.

Aucune réinscription ne pourra être validée en cas de dossier INCOMPLET.

Nous vous demandons de veiller à <u>remplir scrupuleusement la totalité de la</u> **fiche de réinscription** (tous les éléments sont nécessaires) et de transmettre l'ensemble du dossier :

- ✓ copie de votre attestation de quotient 2024-2025,

 Les tarifs des activités sont calculés selon votre quotient familial. Votre attestation est téléchargeable via l'espace citoyens « mon tableau de bord » « édition de documents ». En cas de problème l'accueil de la mairie se trouve à votre disposition.
- ✓ fiche sanitaire de liaison + document sécurité enfants (uniquement pour les enfants),
- ✓ vos règlements:
 - pour les activités: possibilité de régler par chèque (en 3 fois), par carte bancaire (paiement en 1 fois) ou par chèques vacances,
 - pour l'adhésion à l'association (1 chèque, espèces ou carte bancaire de 7 €: l'adhésion doit être réglée à part) ou votre don (café, jus de fruit, gâteaux, thé, ...),
- ✓ certificat médical ou attestation de santé dûment complété (gym, danse, yoga, relaxation, marche, cirque),

A partir du 25 juin 2024, les inscriptions seront ouvertes à tous (adhérents ou non). Elles seront prises par ordre d'arrivée, vous ne serez donc plus prioritaires. C'est à ce moment que vous pourrez vous inscrire à une autre activité que celle que vous pratiquez cette année.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'Administration

Accueil administratif: Lundi: 9h-12h30/14h30-18h Mardi: Fermé matin / 14h30-18h Mercredi: 9h - 12h30 / 14h30-18h Jeudi: 9h - 12h30 / 14h30-18h

Vendredi : Fermé

